

Département du Finistère

Commune de Saint-Evarzec

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE

Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Echelle : 1/9000ème

/ Elaboration du PLU prescrite en Conseil Municipal le 16/12/2011

/ PADD débattu en Conseil Municipal le 09/06/2016, le 06/07/2021 et le 29/04/2025

/ Document arrêté en Conseil Municipal le 21/10/2025

/ Document approuvé en Conseil Municipal le

territoire+

- Légende**
- AC1 - Protection des Monuments historiques**
- ★ Monument historique classé
 - ★ Monument historique inscrit
 - Périmètre de protection monument historique classé
 - Périmètre de protection monument historique inscrit
- AS1 - Périmètre de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources d'eaux minérales naturelles**
- ▨ Périmètre de protection immédiate
 - ▨ Périmètre de protection rapprochée
 - ▨ Périmètre de protection éloignée
- EL11 - Servitude relative aux interdictions d'accès aux autoroutes, routes express et déviations d'agglomération**
- ▨ Route nationale (RN 165)
- I4 - Servitude relative aux ouvrages de transports et de distribution d'électricité**
- ▨ Poste 063 kV
 - ▨ Ligne 063 kV
 - ▨ Périmètre de protection de 50 m
- T1 - Servitude de protection du domaine public ferroviaire**
- ▨ Ligne de chemin de fer
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques**
- ▨ Zone primaire de dégagement
 - ▨ Zone secondaire de dégagement
 - ▨ Zone spéciale de dégagement
 - ▨ Secteur de dégagement
- T4 - Servitude aéronautique de balisage**
- ▨ Balisage de l'aérodrome de Quimper-Pluguffan
- T5 - Servitude aéronautique de dégagement**
- ▨ Zone de dégagement de l'aérodrome de Quimper-Pluguffan
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement**
- ▨ Zone de protection
- I3 - Servitude applicable aux canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits toxiques**
- Non cartographiée

